

Dossier de Presse

01.02.19



**pass
Culture**



pass
Culture

Contacts presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

01 40 15 83 31

service-presse@culture.gouv.fr

pass Culture :

presse.pass@culture.gouv.fr

éditorial

Transmettre l'attribut premier de la citoyenneté

La transmission de notre culture est ce qui fait de nos enfants des citoyens français. L'accès aux arts et à la culture partout et pour tous est donc la mission première de mon ministère.

Comme à l'époque d'André Malraux, il existe « un écran pour passer le temps et un écran pour comprendre le temps », mais celui du téléphone portable a remplacé celui de la télévision. En donnant accès à la totalité des propositions culturelles disponibles sur le territoire et en ligne, avec des outils de navigation appropriés (géolocalisation, filtres thématiques, etc.) le pass Culture se veut l'utilisation la plus intelligente du téléphone intelligent. Tour à tour place de marché et place de village, centre culturel de rencontres entre les publics et les artistes, observatoire et laboratoire des pratiques, il met en lumière la richesse des œuvres et propositions culturelles de tous les territoires, permet à chacun de construire son parcours et son exploration des œuvres, des disciplines, des répertoires, pour vivre des expériences au gré des envies et des localisations, assouvir sa curiosité ou la détourner vers d'autres découvertes.

Nouvelle forme de service public, à portée de main et à l'image de nos usages contemporains, le pass Culture complète et prolonge le parcours d'éducation artistique et culturelle scolaire et des milliers d'actions de médiation culturelle menées au niveau local par les acteurs de la culture et de l'enseignement auprès des publics jeunes. Le pass Culture a vocation à accompagner le jeune citoyen de 18 ans pour qu'il affirme ses goûts et développe sa curiosité culturelle de manière autonome et émancipée, en le dotant d'un instrument favorisant l'accomplissement de ses choix. Pour lever toutes les barrières y compris financières, chaque pass sera doté d'un pouvoir d'achat de 500 euros, à utiliser pour des achats d'œuvres et de services culturels : places de cinéma, de spectacle, d'exposition, livres, instruments de musique, œuvres d'art, abonnements à des services de vidéo à la demande, rencontres, pratique artistique, découverte de métiers...

Les arts et la culture doivent retrouver leur place dans la construction de la citoyenneté et de la sociabilité des jeunes Français, y compris pour les aider à s'émanciper des nouvelles formes d'obscurantisme et d'intolérance qui sévissent ici et là. Avoir accès au pass Culture sera un droit du citoyen, développer sa curiosité et son ouverture intellectuelle en sera un devoir.

Le 1er février 2019, une période décisive s'ouvrira pour le pass Culture, avec un lancement progressif qui engage plus de 10 000 jeunes volontaires et plus de 900 acteurs culturels. Cette phase d'expérimentation permettra de continuer à co-développer cette application mobile de service public disponible sur mobile et sur le web avec ses futurs usagers.

A nous de faire d'une innovation technologique une entreprise et un succès culturels, pour permettre demain à chaque Français d'y avoir accès. Nous pourrons alors dire que nous avons créé un nouveau service universel de la culture, de portée équivalente, qui sait, à l'invention de la télévision publique...

Franck Riester
Ministre de la Culture



le pass Culture en quelques mots

Le pass Culture a été imaginé pour tous les publics, et surtout ceux qui sont ou se sentent exclus de la culture, et il a été conçu pour tous les acteurs culturels, y compris les plus modestes et les moins outillés pour des pratiques numériques. Le pass Culture a pour vocation de rapprocher la culture de tous les citoyens, en donnant accès à l'information sur les propositions artistiques et culturelles à proximité, en suscitant l'envie des jeunes générations d'y participer, en proposant des actions et des services partout sur le territoire.

**Nouvelle forme de service public de la culture,
le pass Culture est un outil :**

- **au service des citoyens :** il référence des expériences - théâtre, cinéma, musées, monuments, cours de pratique artistique, rencontres avec des artistes - et des biens culturels - matériels, numériques -, gratuites ou payantes, en mettant 500 euros à la disposition des jeunes de 18 ans à utiliser via l'application pass Culture ;
- **au service des acteurs culturels, publics et privés, dans toute leur diversité :** il constitue un canal inédit de distribution de leur programmation culturelle et de leurs actions de médiation, leur offrant ainsi un surcroît de visibilité auprès de ces nouveaux publics ;
- **au service des territoires et des politiques publiques :** il offre un canal de communication mettant en valeur la vie culturelle de proximité et la vitalité culturelle partout en France.



écouter

Comment ça marche ?

Concrètement, le pass Culture prend la forme d'une application web et mobile téléchargeable gratuitement, qui révèle et relaie les possibilités culturelles et artistiques accessibles à proximité. Grâce à un dispositif de géolocalisation, les citoyens peuvent repérer, choisir et réserver une grande diversité de biens et de propositions culturels, du concert au théâtre en passant par le livre, la pratique artistique et les jeux vidéos.

Audiovisuel

(Films sur support physique & VOD)

Cinéma

(Abonnements, projections, séances ou événements)

Spectacle vivant

Jeux

(Abonnements, événements, rencontres ou concours)

Livres

Presse en ligne

Musées

Patrimoine

(Abonnements, expositions, visites ou activités spécifiques)

Musique

(Abonnements, concerts, festivals, support physique ou en ligne, instruments)

Pratique artistique

(Abonnements ou stage ponctuel)

Conférence Débat Dédicace

« Le pass Culture se veut une mosaïque, un juke-box, un carrousel, un grand bazar, avec de l'ordre et du désordre car il faut à la fois y trouver ce qu'on cherche et ce qu'on ne cherche pas. Pour reprendre ce bon mot de Rem Koolhaas à propos des métropoles, « le pass Culture doit être une somme de mystères plus qu'une accumulation de certitudes » et encourager les rencontres imprévues. Certes il y aura des filtres, des thématiques, un moteur de recherche, des parcours... mais chaque acteur culturel sera libre de sa proposition et de la manière de la présenter. Il y aura aussi des « passeurs » qui proposeront des découvertes, des cheminements et des explorations hors des sentiers battus. Il y en aura pour tous les goûts et pour toutes les sensibilités. Le pass Culture s'ancrera dans la richesse de tous les territoires et ses utilisateurs aiguïseront aussi leur sens critique en se confrontant au meilleur critique de tous les temps : le temps lui-même. »

Eric Garandeau, préfigurateur du pass Culture

Ces propositions culturelles font l'objet de plafonds de dépenses, pour favoriser la diversité et encourager la curiosité culturelle :

Sorties culturelles (théâtre, concerts, musées, etc.) pratiques artistiques (stages et ateliers de pratique, cours de danse, de dessin, de musique, etc.) et rencontres (rencontres avec artistes, découverte de métiers...)

Aucun plafond de dépense

Biens matériels (CD, livres, DVD, instruments de musique, œuvres d'art, etc.)

Plafond de dépense : 200 euros

Offres en ligne (musique en streaming, vidéo à la demande, presse en ligne, jeux vidéo en ligne, etc.)

Plafond de dépense : 200 euros

« Le Pass Culture est un outil d'accès à la culture puissant et innovant, adapté à l'évolution des usages de la population, notamment des plus jeunes. On serait à côté de la réalité des usages des jeunes si on ne proposait pas une offre de contenu numérique. Mais nous veillerons à ce qu'ils n'utilisent pas le pass Culture seulement pour s'abonner à des offres en ligne qu'ils connaîtraient déjà. »

Franck Riester, ministre de la Culture



pratiquer

le pass Culture, ce sera

une appli accessible sur :



pour découvrir toutes

les activités artistiques et culturelles
près de chez soi



places

de concert,
de théâtre,
de cinéma...



cours

de danse, de théâtre,
de musique, de
chant, de dessin...



visites

d'expositions,
de musées...



biens matériels et numériques

livres, BD, disques, vinyles,
instruments de musique,
abonnements à la presse
en ligne, musique en ligne,
jeux vidéo en ligne...

500 € offerts en activités

culturelles

&

artistiques

pour les jeunes de **18 ans**

200 € maximum
pour les offres numériques
et les biens culturels

**un moyen
de diversifier
ses choix culturels**



grâce au mode

 **aléatoire**

proposant des activités
très différentes dans

tous les domaines
des arts et de la culture

grâce au mode

recherche 

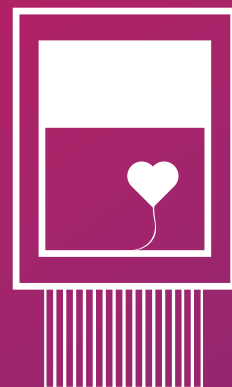
pour trouver des propositions
de sorties à proximité **via des
filtres thématiques**



la possibilité d'échanger
des bons plans sorties et
d'y aller **avec ses amis**

le pass Culture, c'est aussi

un moyen de découvrir que
la culture, ce n'est **pas**
toujours ce que l'on croit !



un nouvel attribut de la
citoyenneté, à 18 ans...
**la culture est un droit
pour tous**

une politique publique
menée par le ministère de la
Culture pour favoriser
la diversité des choix culturels



savoir, c'est pouvoir...
un moyen de savoir ce qui existe
autour de soi pour devenir plus
autonome dans ses choix culturels

l'expérimentation une application co-construite avec ses futurs utilisateurs

L'application pass Culture est résolument pensée comme ouverte et partagée, dans sa finalité mais aussi dans sa conception. C'est pourquoi une phase de tests et d'expérimentation a été mise en place pour accompagner le développement de l'application, afin de répondre au mieux aux aspirations, aux pratiques, aux usages et aux besoins des futurs utilisateurs : les jeunes de 18 ans et tous les acteurs culturels.

Pour mener à bien cette séquence essentielle pour la réussite du pass Culture, **5 départements pilotes ont été choisis** : le Bas-Rhin, le Finistère, la Guyane, l'Hérault et la Seine-Saint-Denis. Ils représentent au plus près la réalité et la diversité territoriales, sociales et démographiques de notre pays, y compris en termes d'offres culturelles et d'accès à une connexion Internet.

Dans un premier temps, une phase de co-design de l'application a été menée début 2018 avec 500 bêta-testeurs de 18 ans ayant manifesté leur intérêt pour le pass Culture. Ces jeunes, sensibilisés notamment par des structures relais bénéficiant d'un fort ancrage territorial (telles que les associations, missions locales, lycées, MJC, etc.), ont participé à des ateliers réguliers qui ont permis le développement d'une première version de l'application en mai 2018. Cette phase a également fait l'objet de l'implication de nombreux acteurs culturels, dont l'expérience a permis de soutenir le développement d'une première version du portail professionnel du pass Culture, le pass Culture Pro, en juillet 2018.

Aujourd'hui, la phase d'expérimentation change d'échelle et s'ouvre à un panel de plus de **10 000 jeunes volontaires**, dans les 5 départements d'expérimentation à compter du 1er février 2019. Ces jeunes de 18 ans bénéficieront de 500 euros, disponibles directement dans l'application, qui leur permettront de profiter de divers expériences et biens culturels.

Au même titre que pour la phase de co-design, **tous les acteurs culturels sont invités à participer à cette première expérimentation étendue**, ils peuvent proposer leurs activités et produits culturels sur l'application. Plus le catalogue du pass Culture sera étoffé et varié, plus les conditions de l'expérimentation seront proches des futures conditions réelles d'utilisation.

Divers outils, notamment l'organisation d'ateliers, ont été mis en place pour permettre un retour d'expérience direct et une remontée d'informations fluide. En parallèle, les éléments qui seront recueillis permettront d'alimenter les réflexions sur les usages à privilégier dans l'application.

Cette expérimentation sera l'occasion de mesurer l'efficacité de différents aspects du pass Culture, aussi bien la dimension technique et ergonomique de l'application que le fonctionnement de cette nouvelle politique culturelle. Seront notamment testés :

- **l'identité visuelle et graphique**
- **l'ergonomie**
- **les modalités d'usage pour les jeunes comme pour les acteurs culturels**
- **les modalités de réservation et de paiement**
- **les modalités de financement du pass Culture**

À l'issue de cette première phase d'expérimentation, un bilan sera partagé avec toutes les parties prenantes, permettant de faire évoluer l'application.

Ce bilan sera fondé sur des analyses qualitatives ainsi que sur les indicateurs quantitatifs suivants : taux de recours à l'application, taux d'utilisation, taux de réservation, diversité de l'offre, écart aux pratiques antérieures et taux de dépense publique.

« Nous ne voulions pas conduire ce projet dans notre coin, le dispositif est donc pensé et construit collectivement avec les acteurs culturels, les jeunes et les collectivités territoriales. Ce dispositif d'expérimentation inédit n'est donc pas figé, et nous le revendiquons. Tout au long du processus, nous partagerons toutes les évolutions du système, de la recommandation à son mode de financement en passant par l'implication des partenaires et, à l'issue, nous réaliserons une évaluation. Si celle-ci est positive, alors nous le généraliserons ! »

Franck Riester, ministre de la Culture



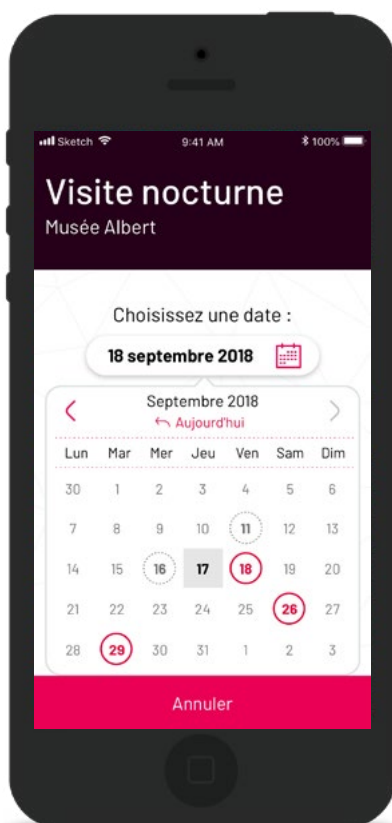
découvrir

un dispositif accessible à tous

À la demande du ministère de la Culture, pour qui l'accueil et la prise en compte des personnes en situation de handicap est une priorité, les équipes en charge du pass Culture développent l'application afin qu'elle soit accessible techniquement aux jeunes en situation de handicap et qu'elle comporte un nombre significatif de propositions qui leur soient destinées. Le ministère est pleinement mobilisé pour inclure et accompagner les jeunes en situation de handicap tout au long du processus de création de l'application.

L'interface du pass Culture, qui sera généralisée à terme, devra être pleinement accessible et prendre en compte toutes les formes de handicap. Le pass Culture devra également donner accès à des propositions d'activités artistiques et culturelles inclusives, et mentionner systématiquement la capacité des lieux à accueillir les personnes en situation de handicap. Pour permettre à tous les jeunes, quelle que soit leur situation, de bénéficier de toute la richesse et la diversité de l'offre artistique et culturelle, l'équipe en charge du développement du pass Culture associe les jeunes en situation de handicap à l'expérimentation en cours dans les 5 départements pilotes. Un nombre significatif de jeunes

en situation de handicap y feront part, dans les mois à venir, de leurs retours d'expérience. En parallèle, les structures culturelles participant à l'expérimentation sont sensibilisées par le ministère de la culture à la nécessité de nommer un référent handicap et d'intégrer un objectif spécifique handicap dans leurs contrats d'objectif et de moyens. Le ministère a par ailleurs créé un fonds dédié permettant l'équipement des salles en matériel d'accessibilité (audiodescription, sous-titrage, boucle magnétique) et le développement de la programmation d'œuvres accessibles. En 2018, 82 salles de spectacle réparties sur le territoire, dont 2 salles en Océanie, se sont ainsi engagées et ont été soutenues.



quelles sont les prochaines étapes ?

jeunes expérimentateurs

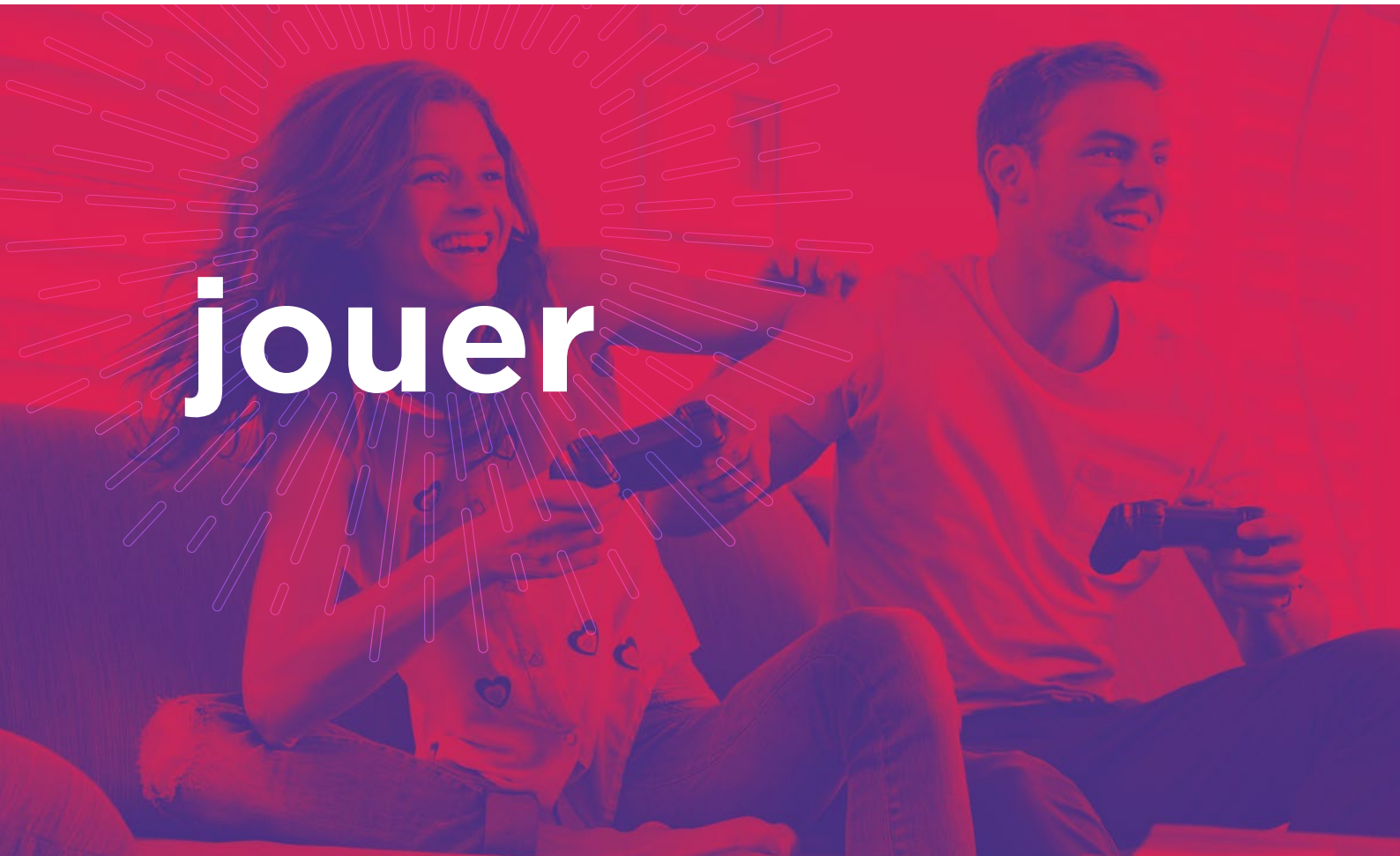
Plus de 10 000 jeunes de 18 ans éligibles, nés entre le 1er novembre 1999 et le 31 décembre 2000, résidant dans l'un des 5 départements pilotes, ont reçu le 1er février une information les notifiant des modalités d'activation des 500 euros leur permettant de réserver des activités.

Pour cela, ils auront la possibilité :

- **de transmettre leurs justificatifs d'identité et de domicile de façon dématérialisée via la plateforme « démarches simplifiées », simple d'utilisation et sécurisée. Un lien d'activation sera envoyé aux jeunes dans un délai maximum d'une semaine, qui leur permettra de télécharger leur pass Culture**
- **de se rendre à l'un des rendez-vous d'activation à proximité de chez eux, à partir du 7 février. Leur pass culture leur sera alors remis immédiatement. Le calendrier des rendez-vous d'activation est disponible en ligne sur le site pass.culture.fr.**

Une fois leurs comptes activés, ils pourront faire usage de l'application dans des conditions réelles d'utilisation.

Pour améliorer leur expérience du pass Culture, un questionnaire sur leur pratique artistique et culturelle leur sera également proposé.



jouer

en bref

1^{er} février 2019 : lancement de l'expérimentation du pass Culture

5 départements pilotes choisis pour l'expérimentation (Bas-Rhin, Finistère, Guyane, Hérault, Seine-Saint-Denis)

+ de 10 000 jeunes de 18 ans participent à cette expérimentation

500 € offerts à chaque jeune testeur de 18 ans, à utiliser sur l'application

Été 2019 : premier élargissement de l'expérimentation à de nouveaux territoires d'expérimentation

pass Culture pro

le pass Culture se fera avec les acteurs culturels

L'ensemble des acteurs culturels, partout en France, y compris s'ils ne sont pas situés dans les 5 départements pilotes, sont invités à prendre part à l'expérimentation du pass Culture dès maintenant pour permettre aux jeunes expérimentateurs l'accès à un catalogue de propositions riche et divers afin de provoquer la curiosité des expérimentateurs.

Les acteurs culturels prenant part à l'expérimentation pourront s'exprimer sur les différents aspects du pass Culture (présenté page 10). En effet, les acteurs culturels y participant contribueront activement au travail de co-construction du futur pass Culture, tel qu'il sera généralisé. Ils définiront avec l'équipe du pass Culture notamment les contours et modalités du pass Culture Pro, la version du pass Culture destinée aux professionnels.

Sur cette plateforme, la procédure de création d'une proposition est, à ce stade de l'expérimentation, aussi simple que la création d'un événement sur un réseau social. Elle nécessite, a minima, une image, une localisation et une courte description. Un espace « guichet » permet aux professionnels de gérer les réservations qu'ils reçoivent et de suivre les transactions financières qui s'effectuent via le pass Culture. Aujourd'hui, plus de 900 acteurs culturels disposent déjà, dans les départements pilotes, d'un compte pass Culture Pro.

A woman with long dark hair, wearing a plaid shirt, is shown from the chest up, looking down at a book she is holding. The image is overlaid with a semi-transparent red and blue filter. A graphic of numerous thin, parallel lines radiates from behind her head, creating a halo effect. The word "lire" is written in large, white, sans-serif font in the lower-left corner of the image.

lire

« J'invite tous les acteurs culturels à jouer le jeu de l'expérimentation. C'est dans leur intérêt et dans celui des jeunes citoyens de notre République. Si l'Etat ne prenait pas d'initiative en la matière, on pourrait imaginer que les géants du numérique proposent eux-mêmes prochainement leur propre pass culture doté de son propre algorithme, sur lesquels nous n'aurions aucunement la main. »

Franck Riester, ministre de la Culture

PRO

Guichet Vos offres Aide Identifiant de connexion

Vos offres

Ajouter une offre

Renseignez les détails de cette offre et mettez-la en avant en ajoutant une ou plusieurs accroches.

Type :

- Sélectionnez
- Audiovisuel
- Cinéma
- Conférence – Débat – Dédicace
- Jeux
- Livre – Édition
- Musées – Patrimoine
- Musique
- Pratique artistique
- Presse
- Spectacle vivant

Annuler Enregistrer



partager

S'inscrire sur la plateforme pass Culture pro présente par ailleurs un triple avantage pour les acteurs culturels. C'est non seulement un canal fiable de visibilité et de promotion qui touchera à terme tous les publics, un vecteur de proximité pour se faire connaître auprès des jeunes de 18 ans qui forment le public de demain, mais c'est aussi une plateforme en phase avec les nouveaux usages de la société, qui incite à la consommation d'offres légales. Elle pourra constituer à ce titre pour les acteurs culturels un véritable laboratoire d'expérimentation, à travers lequel ils auront la possibilité de tester des activités inédites, gratuites ou payantes, proposées sur l'application avant de les ouvrir au grand public.

Tout l'enjeu de cette expérimentation, et des étapes qui suivront, est de développer une application qui soit, à termes, satisfaisante pour tous et de bâtir un catalogue de propositions qui couvre l'ensemble du territoire et reflète toute la diversité des arts et de la culture en France.

Quels acteurs culturels peuvent s'inscrire ?

- Toute structure publique ou privée, présente en France métropolitaine et/ou en Outre-mer, qui propose des cours et activités, des produits, des événements ou des services culturels et artistiques.
- L'inscription se fait en ligne, directement sur le site pass.culture.fr et permet aux professionnels de proposer des activités et biens culturels à destination des jeunes. Un tutoriel, sur le site pass.culture.fr, est mis à disposition de tous les professionnels pour les guider dans cette démarche et les équipes du ministère restent également disponibles pour les accompagner dans la création de leur espace pass Culture Pro (support.passculture@beta.gouv.fr).
- Les conditions de participation sont détaillées par des conditions générales d'utilisation (CGU) accessibles depuis la plateforme pass Culture Pro. Ces CGU précisent les critères d'éligibilité des acteurs et de leurs propositions, dans le respect des réglementations en vigueur.

pour les acteurs culturels, le pass Culture est

au service de tous les acteurs culturels publics
et privés, présents en France métropolitaine
et en outre-mer

un outil puissant & fiable **de visibilité**
pour

les institutions et les acteurs culturels
y compris pour ceux qui ont peu de moyens de communication

pour

un accès direct à de nouveaux publics
pour promouvoir leur programmation
culturelle et artistique

un dispositif **complémentaire**
des actions de **médiation**
culturelle menées au niveau
local par les acteurs de la
Culture et qui s'inscrit dans la
poursuite, après le lycée, du
parcours **d'éducation**
artistique et culturelle

l'opportunité de **tester**
des activités inédites
gratuites ou payantes,
via l'appli



en priorité à destination
des **publics jeunes**

une application pensée pour
inciter les utilisateurs à découvrir
des propositions vers lesquelles ils
ne seraient pas allés spontanément

une **expérimentation en cours** qui
donnera l'occasion aux acteurs
culturels **de dessiner les contours**
de la future appli



**Une inscription facile & ouverte
à tous les acteurs culturels
sur le site pass.culture.fr**



regarder



pass
Culture